

Réf: Dossier N° 151123

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICA KOKORA YEO CONSTRUCTION SARL »  
en abrégé « AKY »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON MAROC  
ANADOR, Lot 6038 BIS, Ilot 146

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 18 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA KOKORA YEO  
CONSTRUCTION SARL » en abrégé « AKY »

Objet : CONSTRUCTION ,RENOVATION ,REHABILITATION ,  
SERVICES  
DIVERS ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :  
- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE  
TOUS BIENS MEUBLES ET  
IMMEUBLES L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS  
ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN  
GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.  
- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS  
DE COMMERCE.  
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE  
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE  
- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS  
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET  
IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU  
INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER  
L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales  
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON MAROC  
ANADOR, Lot 6038 BIS, Ilot 146

Dirigeant(s) : M BROU KOKORA BERNARD (GÉRANT), M YEO  
FOUNGATRIGUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05877 du 24/10/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°55543/GTCA/RC/2022 du 24/10/2022

